

ORDRE DU JOUR
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS
MERCREDI 13 DECEMBRE 2023 - 11H00

Délibération n° 2023-38 - RPE « Pierre ESTEVE », tarifs à compter du 1^{er} janvier 2024 pour les nouveaux entrants.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-39 - Tarifs des repas au 1^{er} janvier 2024 – restauration collective Résidence Pierre ESTEVE

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-40 - Approbation des tarifs de service et d'activités à compter du 1^{er} janvier 2024 – Résidence Pierre ESTEVE.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-41 - Résidence autonomie Pierre ESTEVE : autorisation d'engagement des crédits d'investissement avant le vote du budget 2024.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-42 - CCAS de Castelnaudary : autorisation d'engagement des crédits d'investissement avant le vote du budget 2024.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-43 – Règlement intérieur des procédures adaptées (janvier 2024).

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-44 - Attribution de la prime de pouvoir d'achat au personnel CCAS.

Adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-45 - Tableau des effectifs du CCAS et de la résidence Pierre ESTEVE au 1^{er} janvier 2024.

Adoptée à l'unanimité